



Your Prosperity is Our Business
Votre prospérité est notre affaire

PRIX PARTENERIAT 2017 DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE

Ce prix souligne le mérite d'un exploitant, d'une entreprise ou d'une organisation touristique qui, en concluant un accord de partenariat innovateur, a contribué au succès et à l'influence de façon positive l'industrie touristique du Nouveau-Brunswick.

MISE EN CANDIDATURE

Les entreprises ou les organisations peuvent être mises en nomination par un partenaire de l'Industrie ou poser elles-mêmes leur candidature.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

1. Pour être admissible, une entreprise doit être établie et en affaires depuis au moins 12 mois, au 31 mars 2017.
2. Les réalisations ou les activités pour lesquelles le candidat soumet sa candidature doivent avoir été complétées et entièrement mises en œuvre au cours des 12 derniers mois.
3. Les candidats doivent être établis au Nouveau-Brunswick ou y exploiter leur entreprise. Toute entreprise nationale souhaitant présenter sa candidature doit avoir son siège social au Nouveau-Brunswick.
4. Si, après avoir présenté sa candidature, l'entreprise se retrouve dans une situation d'administration, de mise sous séquestre volontaire, de liquidation ou de faillite, elle devient inadmissible.

LA DATE LIMITÉ DES INSCRIPTIONS EST LE 28 AVRIL 2018 À 16H30

CRITÈRES DE NOMINATION

RÉPONDEZ À CHAQUE QUESTION, EN UTILISANT UN MAXIMUM DE 250 MOTS PAR QUESTION.

1. APERÇU DE VOTRE ENTREPRISE ET DE L'INITIATIVE (10 points)

- Fournissez un aperçu général de l'entreprise ou de l'organisation, y compris un bref historique de ses activités. Exposez brièvement la vision de son avenir, de ses objectifs et de ses principales réalisations. (5 points)
- Décrivez brièvement l'initiative. Assurez-vous de faire ressortir le côté spécial, distinctif et passionnant de l'initiative. Veuillez inclure le budget. (5 points)

2. RECHERCHE ET PLANIFICATION (30 points)

- De quelle façon décelé la nécessité et l'occasion de ce partenariat? Quelles recherches et analyses ont été effectuées? De quelle façon les résultats obtenus ont-elles été partagées? (15 points)
- Quels buts et objectifs ont été recherchiez en concluant ce partenariat? (15 points)

3. EXÉCUTION (30 points)

- Comment l'engagement de vos partenaires ont été assuré envers ce projet? (10 points)
- Quel rôle chacun des partenaires a-t-il joué et de quelle façon a-t-il contribué de façon notable au projet? (p.ex., apport financier, expertise, bénévolat). (15 points)
- Veuillez indiquer deux ou trois difficultés ou obstacles connus au cours de la mise en œuvre du projet et expliquer comment ils ont été surmontés. (5 points)

4. RÉSULTATS (30 points)

- Indiquez de quelle façon le partenariat vous a permis d'atteindre vos objectifs ou de les dépasser. Il faut fournir des résultats précis mesurables. Assurez-vous de relier les résultats aux objectifs. (15 points)
- Quels avantages les partenaires ont-ils tirés, individuellement et collectivement? Fournir des résultats précis mesurables. (10 points)
- Décrivez la façon ce partenariat seront améliorer. (5 points)

**FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE
PRIX PARTENERIAT
DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE**

INFORMATION DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

Nom: _____

Tél: _____

Courriel: _____

Organisation: _____

Adresse: _____

INFORMATION DE LA PERSONNE PROPOSANT LA CANDIDATURE

Nom: _____

Tél: _____

Courriel: _____

Organisation: _____

Adresse: _____

VEUILLEZ JOINDRE TOUTE L'INFORMATION ET TOUJOUR LE MATÉRIEL REQUIS.

LES SOUMISSIONS PEUVENT ÊTRE ENVOYÉES PAR **LA POSTE, LE
TÉLÉCOPIEUR, OU PAR COURRIEL À:**

**COMITÉ SÉLECTION DES PRIX DE L'AITNB
500 COUR BEAVERBROOK, SUITE 300
FREDERICTON (N-B) E3B 5X4
COURRIEL: info@tianb.com
TÉLÉCOPIEUR: (506) 459-3634**

LA DATE LIMITÉE DES INSCRIPTIONS EST LE 28 AVRIL 2017 A 16H30